

RAPPORT DES III ASSISES EUROPEENNES DE LA MONTAGNE : **UNE CONTRIBUTION A L'ANNEE INTERNATIONALE DES** **MONTAGNE**

Les Assises Européennes de la Montagne

Les Assises Européennes de la Montagne sont une initiative de l'association européenne Euromontana qui rassemble des organisations professionnelles, des collectivités, des instituts de recherche, des agences de développement, des agences environnementales ou des associations ayant un fort intérêt pour le développement rural et durable des zones de montagne. Ce réseau d'organisations couvre une quinzaine de pays dans l'ensemble des massifs européens, permettant ainsi de favoriser une coopération entre l'Europe occidentale, centrale et orientale. Parmi les autres projets de l'associations, ces Assises constituent une étape de rassemblement, de mises de points, et surtout d'ouverture.

Elles sont organisées tous les deux ans à l'attention des professionnels et ont pour vocation d'assurer, autour du thème du **développement rural durable des zones de montagne** :

- une **information** précise sur l'actualité européenne et ses enjeux pour les zones de montagne
- une **consultation et des échanges** ouverts entre représentants de différents pays et différents types d'organisations
- l'extension et la **consolidation d'un réseau européen** de coopération pour la montagne, au-delà du réseau des organisations membres d'Euromontana.

Le contexte de la IIIème édition des Assises Européennes de la Montagne : **Inverness 2002**

Les IIIèmes Assises Européennes de la Montagne se sont déroulées dans un contexte particulier :

- **2002, Année Internationale des Montagnes**
- les premières étapes de préparation **d'importantes réformes des politiques européennes** en matière d'agriculture et de développement régional, liées à l'élargissement de l'Union qui passera dans les proches années à venir de 15 à 27 Etats membres.

Ces Assises ont été fortement marquées par la préparation de ces réformes. Ayant eu lieu à un stade avancé des réflexions, elles se sont centrées sur l'organisation de débats prospectifs, la présentation de points de vue différents, les rapports d'études et d'expériences innovantes, la consultation d'experts et de hauts représentants des institutions européennes dont le Commissaire Michel Barnier en charge de la politique régionale.

Elles ont rassemblé environ **230 participants de plus de 20 pays européens**, avec une **représentation équilibrée** entre pays et entre les différents types d'organisations. L'événement a également vu la participation de nombreux représentants élus à des niveaux régionaux, nationaux et européens. Ce niveau de participation représente dans son ensemble un encouragement pour la reconnaissance de l'argument de la montagne en Europe.

Les débats / l'actualité européenne de la montagne

Les Assises d'Inverness ont d'une part très largement exploré les enjeux liés aux réformes des politiques communautaires.

- **L'avenir de la Politique Agricole Commune et les enjeux pour l'agriculture de montagne en Europe**

La politique agricole commune (s'appliquant dans les 15 Etats membres actuels de l'Union Européenne) comporte 2 "piliers" :

- un "pilier" de soutien aux marchés, le plus important notamment en terme d'enveloppe financière et correspondant notamment aux primes alloués aux agriculteurs pour soutenir leur production
- un "pilier" dit de développement rural correspondant actuellement à des aides agri-environnementales, aux pré-retraites, et notamment à une compensation spécifique pour l'agriculture de montagne, les ICHN, entre autres mesures.

Comme l'a expliqué le Directeur pour le développement rural de la Direction de l'Agriculture de la Commission Européenne, Mr Sivenas, représentant le Commissaire Européen à l'agriculture, Mr Franz Fischler, un calendrier de réformes est prévu pour cette politique commune : une "révision à mi-parcours" en 2002 des mesures prévues pour la période 2000-2006, et une "réforme" en 2006 pour la période suivante : 2007-2013.

Plusieurs facteurs vont influencer les changements :

- l'élargissement de l'Union Européenne (négociations avec les pays candidats, conception d'une politique valable pour l'ensemble des pays de l'Union élargie)
- les négociations de l'OMC et les pressions pour une réduction des soutiens à la production,
- les préoccupations de la société par rapport à l'agriculture liées aux coûts, à la sécurité alimentaire, à l'environnement.

Très vraisemblablement, un des changements sera l'augmentation du deuxième pilier (les mesures pour le développement rural) probablement au détriment du premier pilier (les soutiens à la production). D'ores et déjà les mesures transitoires s'appliquant dans les pays candidats portent principalement sur le développement rural et continueront de porter à 50% sur le développement rural dans les premières années de l'adhésion.

Dans ce contexte, l'agriculture de montagne peut avoir des menaces ou des opportunités. Les Assises d'Inverness se sont consacrées davantage aux opportunités notamment en explorant les thèmes suivants qui pourraient faire l'objet d'une attention renforcée de la part de l'Union Européenne :

- **Les produits de qualité**, qui représentent une stratégie évidente pour les productions de montagne qui ne peuvent pas être des produits de masse bons marchés. Euromontana a d'ores et déjà lancé une étude sur 2 ans sur ce thème afin d'identifier plus précisément les voies de valorisation au niveau européen des produits de montagne de qualité. Les Assises ont permis une consultation préalable à ce programme et plus étroitement liée à la réforme de la PAC.
- **La reconnaissance des "externalités positives" de l'agriculture de montagne.** Ce thème est très prospectif dans la mesure où l'évaluation des "externalités" de

l'agriculture (ses effets sur les paysages, la communauté rurale, le maintien de services, l'attraction touristique etc...) n'a pas encore trouvé de méthodologie satisfaisante. Des travaux suisses et une récente étude conduite en Ecosse ont apporté des éclairages utiles sur ce thème mais les réflexions doivent se poursuivre pour réellement identifier comment quantifier et valoriser ces effets indirects de l'agriculture qui sont extrêmement précieux et appréciés de la société.

- **La stimulation des dynamiques locales** et l'amélioration de l'efficacité des coopérations intra-régionales dans les zones rurales de montagne. Bien que ce thème intéresse sans doute beaucoup d'autres territoires que les territoires de montagne, il est apparu clairement que les zones de montagne peuvent et doivent plus que d'autres s'appuyer sur de fortes coopérations locales dans leur stratégie. Les projets exemplaires, les mesures de soutien à ces processus doivent continuer d'être explorés pour les zones de montagne, notamment à travers des projets d'échanges et de coopérations internationaux.
- **Les synergies entre la préservation des ressources et les activités économiques en montagne.** Ce thème reste une préoccupation très forte dans les territoires de montagne européens, caractérisés par leur richesse en ressources naturelles et en particulier en **ressources renouvelables** et en **forêts**. Le thème particulier de la sylviculture de montagne et son rôle pour le développement rural a été approfondi lors d'un atelier spécifique le samedi 18 mai, accompagné de visites de terrain extrêmement illustratives à la fois des problématiques et des solutions locales.

- **L'avenir de la Politique Régionale Européenne et les enjeux pour les territoires de montagne en Europe**

Les Assises ont bénéficié d'une longue intervention du Commissaire Européen à la politique régionale, Michel Barnier, et d'un temps de discussion avec lui.

La politique régionale européenne actuelle consiste en des aides structurelles attribuées selon des Objectifs :

- Objectif 1 : aides aux régions en retard de développement (régions ayant un PIB inférieur à 75% du PIB moyen européen). Cet objectif bénéficie des aides les plus importantes et s'attribue par région administrative.
- Objectif 2 : aides aux zones industrielles en déclin, aux zones rurales fragiles, aux zones urbaines, aux zones dépendantes de la pêche et aux zones mixtes. Le zonage pour ces aides est beaucoup plus fin et plus complexe que pour l'Objectif 1.

Plus 4 "Initiatives communautaires", EQUAL, URBAN, LEADER et INTERREG, ce dernier soutenant par exemple la coopération entre régions qui s'appliquent aussi dans les pays non-membres comme la Suisse, la Norvège et les pays candidats.

Cette politique va être nécessairement réformée en 2006, avec l'intégration des nouveaux Etats membres, créant de nouvelles disparités régionales au sein de l'Union. Le scénario actuellement suggéré par le Commissaire Barnier est le suivant :

- le maintien d'une aide prioritaire et importante pour les régions en retard de développement (se trouvant alors principalement dans les nouveaux pays membres)
- le maintien d'une aide pour d'autres types de priorités, au choix des Etats Membres parmi une liste ou un "menu" défini par la Commission qui pourrait comprendre par exemple : des priorités territoriales comme les quartiers urbains, les zones en restructuration industrielle, les zones rurales, **les zones à handicaps naturels**

durables, et des priorités thématiques comme la coopération entre régions, la nouvelle économie et la société de la connaissance, le développement durable et les réseaux.

Tout ceci doit bien entendu être approuvé par les Etats Membres et il ne s'agit que de propositions.

Néanmoins, une fenêtre d'opportunité apparaît pour la montagne, qui figure parmi les "zones à handicaps naturels durables" avec les îles et les zones à très faible densité de population (les zones nordiques en particulier). Un des défis à relever pour que cette prise en compte soit effective est une meilleure quantification des problèmes spécifiques aux zones de montagne.

Les Assises ont contribué aux réflexions sur la prise en compte des zones de montagne dans la future politique régionale **de 2 façons** :

- d'une part, en présentant les résultats d'une étude pilote visant à quantifier les caractéristiques socio-économiques des régions de montagne européennes
- d'autre part en invitant des représentants élus et scientifiques des îles et des zones faiblement peuplées.

Sur le premier point, cette **étude** a été menée en reconnaissant la nécessité de **mieux quantifier les caractéristiques socio-économiques des zones de montagne** pour justifier leur prise en compte spécifique dans des politiques européennes. Cette étude a été extrêmement utile peut-être moins par ces résultats statistiques bruts, que par le fait qu'elle précède une étude de plus grande envergure commanditée par la Commission Européenne elle-même. Les avantages mais aussi les défauts d'une analyse statistique ont ainsi pu être mis en évidence et un certain nombre de mises en garde ont pu être formulées pour guider utilement l'étude qui sera menée par la Commission Européenne.

En ce qui concerne le deuxième point, les Assises ont constitué une nouvelle étape dans ce que l'on pourrait appeler **une "alliance" entre les territoires à handicaps naturels durables**. Cette alliance est d'abord nécessaire car si la notion de "handicaps naturels durables" n'est pas retenue par la Commission ou les Etats membres, les montagnes, les îles, ou les zones faiblement peuplées auraient beaucoup de difficultés, individuellement, à obtenir une reconnaissance de leur territoire sans la reconnaissance des autres. Mais au-delà de ce constat, il est extrêmement intéressant d'échanger avec les représentants de ces zones qui ont aussi développer des stratégies, des méthodologies, des évaluations pour tenter de démontrer leurs handicaps spécifiques. C'est ainsi que les difficultés de délimitations, de quantifications, d'interprétation de statistiques ont pu être abordés avec eux dans une perspective nouvelle pour les acteurs montagnards.

- **Les autres thèmes et événements des Assises**

Les réformes à venir des politiques européennes ont certes mobilisé l'intérêt des participants pour une large partie des Assises. Néanmoins, d'autres thèmes d'importance pour le développement rural des zones de montagne européennes ont été abordés :

- pour la première fois dans les Assises, le thème particulier des **identités culturelles** a fait l'objet d'un atelier innovant, s'insérant dans la perspective d'un développement durable intégré permettant la valorisation des patrimoines culturels.

- **La politique pour l'environnement** a fait l'objet d'une séance spécifique tout en mettant en évidence les liens fondamentaux avec les autres secteurs, et a été bien entendu un sujet évoqué dans de nombreuses autres sessions. Un exposé central a donné des explications sur les objectifs et mesures du 6^{ième} programme cadre pour l'environnement.
- **La forêt et la sylviculture** ont également été abordées à différents moments de la conférence toujours sous l'angle du développement rural
- **Le rôle des politiques nationales**, qui reste extrêmement important même dans les pays de l'Union Européenne.
- Une intervention de Douglas MacGuire de la **FAO** a également mis en perspective les Assises Européennes de la Montagne dans **un contexte plus global**, et a rappelé les enjeux et les opportunités de *l'Année Internationale des Montagnes*.

Les Assises ont également donné lieu à des rencontres ou des découvertes dont l'impact ne doit pas être négligé :

- **la découverte des montagnes d'Ecosse**, bien réelles, par tous ceux qui ne les connaissaient pas déjà, à la fois à travers la vidéo d'accueil, les discours des hauts représentants des organisations sponsorisant l'événement ou des Ministres du Gouvernement écossais, et surtout à travers les visites extrêmement bien conçues et incluant toujours des exemples de projets et des rencontres de professionnels ou d'élus.
- **une meilleure connaissance de différentes stratégies nationales**, notamment par les interventions des hauts représentants des gouvernements bulgare, français, grecque ou basques, et la participation notable de la Vice-Premier Ministre de Slovaquie, Maria Kadlecikova.
- **une rencontre avec des Députés Européens**, ouvrant un débat dynamique, innovant et très motivant pour des actions concertées avec les Députés Européens intéressés par le thème des zones à handicaps naturels permanent.

Les suites à donner

- Par rapport aux réformes européennes

Les Assises vont donner suite à une série de consultations sur le développement des réflexions sur l'avenir de la PAC ou de la politique régionale. L'objectif serait d'aboutir mi-2003 à une contribution concertée de la part d'Euromontana, ou d'un réseau plus large si possible, mettant en évidence les besoins et les opportunités des zones de montagne européennes pour l'avenir.

Une étape à retenir dans ce processus est le séminaire de la Commission européenne sur les zones de montagne organisé les 17 et 18 octobre prochains à Bruxelles. Pour la première fois, et en célébration de l'Année Internationale des Montagnes, les Commissaires Barnier, Fischler et le Président de la Commission Romano Prodi vont consacrer un séminaire spécifiquement aux zones de montagne et intervenir sur ce thème.

Euromontana prévoit d'organiser un séminaire en mai ou juin 2003 pour faire la synthèse des différentes consultations menées.

- Pour la coopération entre régions de montagne

Les débats ouverts aux Assises, notamment sur des thèmes prospectifs comme la valorisation des externalités positives de l'agriculture de montagne, doivent se poursuivre et donner lieu à des échanges plus concrets et plus directs entre les représentants des régions de montagne. Des projets de coopérations, des études, doivent être lancés dans la mesure du possible comme Euromontana l'a déjà fait pour les produits de montagne de qualité dans un projet du Vième Programme cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne ou comme le projet en préparation sur les services et l'aménagement du territoire en montagne dans le cadre d'Interreg IIIC.

De nombreuses recommandations ont été formulées dans les ateliers ou dans les conclusions, qui représentent autant d'encouragement pour poursuivre une action dynamique et efficace, dans l'attente des IVèmes Assises Européennes de la Montagne.

Une contribution à l'Année Internationale des Montagnes

Même si les enjeux et les réflexions développées lors des IIIèmes Assises Européennes de la Montagne peuvent paraître très spécifiques à l'Union Européenne ou aux prochains pays membres, il n'en reste pas moins que les préoccupations de ces pays pour le développement rural en montagne sont très similaires à celles des autres pays européens ou même des autres continents. Ce sont les solutions politiques qui diffèrent et c'est là un grand intérêt pour échanger et pour coopérer. C'est dans ce sens qu'Euromontana travaille à la fois avec des partenaires de l'Union Européenne, de la Suisse, de la Norvège, des pays d'Europe centrale, des Balkans ou encore d'Europe orientale, qui ont des solutions politiques différentes à leurs enjeux pour la montagne.

Les Assises d'Inverness sont dans ce sens une contribution unique à l'Année Internationale des Montagnes, pour les aspects spécifiques européens. Euromontana mettra à disposition les rapports complets des interventions et se rendra le plus disponible possible pour toute information sur la conférence et sur les thèmes développés à la conférence.

Dans les semaines à venir, les principaux textes d'intervention seront disponibles sur le site www.euromontana.org